

# DÉPARTEMENT DE L'OISE

## COMMISSIONS

La vie des Conseillers départementaux jeunes est rythmée par le travail en commissions. Au nombre de cinq, elles sont constituées sur une base géographique et thématique. Après avoir réfléchi au thème, les jeunes élus travaillent à l'élaboration et à la réalisation des projets de petite, moyenne ou plus grande envergure.



La vie des Conseillers départementaux jeunes est rythmée par le travail en commissions. Au nombre de cinq, elles sont constituées lors de la 1<sup>ère</sup> réunion de commission sur une base géographique. Après avoir défini un thème, les jeunes élus réfléchissent, élaborent et réalisent des projets de petite, moyenne ou plus grande ouverture.

Chaque commission se réunit 3 fois la première année et 5 fois la seconde année. Les réunions ont lieu les mercredis, en fonction du calendrier scolaire.

La première année de mandat est placée essentiellement sous le signe de **la citoyenneté** à travers :

- la découverte des autres,
- le rôle et la fonction du jeune élu,
- des échanges avec les élus adultes du Conseil départemental,
- la participation éventuelle à des événements départementaux, selon les commissions.

Mais aussi, sur :

- la prise de parole,
- la prise de notes,
- une sensibilisation sur les 4 autres thématiques des commissions,
- des rencontres avec des associations et structures susceptibles d'informer ou d'accompagner la thématique choisie par la commission,
- des visites susceptibles d'informer les jeunes sur la thématique,
- un travail de réflexion sur le thème choisi,
- la définition et le montage d'un "projet".

La seconde année est principalement consacrée à **la concrétisation de leurs projets**.